8B
84

ARLETTE DE BENNETOT

CONTES ET LÉGENDES DE LA GUYANE FRANÇAISE

FERNAND NATHAN

CONTES ET LÉGENDES
DE LA
GUYANE FRANÇAISE

16°Z
9683
(76)

DL • 22 3 1988 • 05462

DANS LA MÊME COLLECTION

ANTIQUITÉ

CONTES ET LÉGENDES DE **BABYLONE** ET DE **PERSE**, par P. Grimal, ill. de R. Péron.
ÉPISODES ET RÉCITS **BIBLIQUES**, par G. Vallerey, ill. de J. Pecnard.
CONTES LÉGENDES DE L'**ÉGYPTE ANCIENNE**, par M. Divin, ill. de D. Dupuy.
CONTES ET RÉCITS TIRÉS DE L'**ÉNÉIDE**, par J. Chandon, ill. de R. Péron.
RÉCITS TIRÉS DE L'**HISTOIRE GRECQUE**, par M. Desmurgers, ill. de J. Pecnard.
RÉCITS TIRÉS DE L'**HISTOIRE DE ROME**, par J. Defrasne, ill. de Vayssières.
RÉCITS TIRÉS DE L'**HISTOIRE DE BYZANCE**, par J. Defrasne, ill. de Ph. Degrave.
CONTES ET RÉCITS DE L'**ILIADE** ET DE L'**ODYSSÉ** par G. Chandon, ill. de R. Péron.
CONTES ET LÉGENDES DU **MONDE GREC ET BARBARE**, par L. Orvieto, ill. de C. Dey
RÉCITS DU **TEMPS D'ALEXANDRE**, par P. Grimal, ill. de R. Péron.
RÉCITS TIRÉS DU **THÉATRE GREC**, par G. Chandon, ill. de C. Dey.
CONTES ET LÉGENDES **MYTHOLOGIQUES**, par E. Genest, ill. de R. Péron.
CONTES ET LÉGENDES DE LA **NAISSANCE DE ROME**, par L. Orvieto, ill. de R. Péron.
CONTES ET LÉGENDES DES **VIKINGS**, par A. Boucher, ill. de R. Péron.

HISTOIRE

CONTES ET LÉGENDES DES **CROISADES**, par M. Toussaint-Samat, ill. de R. Péron.
CONTES ET LÉGENDES DU **MOYEN AGE**, par M. et G. Huisman, ill. de Beuville.
ÉPISODES ET RÉCITS DE **LA RENAISSANCE**, par J. Defrasne, ill. de Marcellin.
CONTES ET LÉGENDES DU **GRAND SIÈCLE**, par Quinel et de Montgon, ill. de D. Dupuy.
RÉCITS DE LA **RÉVOLUTION FRANÇAISE**, par M. et G. Huisman, ill. de P. Noël.
EPISODES ET RÉCITS DU **PREMIER EMPIRE**, par D. Sorokine, ill. de P. Noël.

PROVINCES DE FRANCE

CONTES ET LÉGENDES D'**ALSACE**, par E. Hinzelin, ill. de Beuville.
CONTES ET LÉGENDES D'**AUVERGNE**, par J. Levron, ill. de R. Péron.
CONTES ET LÉGENDES DE **BOURGOGNE**, par Perron-Louis, ill. de R. Péron.
CONTES ET LÉGENDES DE **BRETAGNE**, par J. Dorsay, ill. de R. Péron.
CONTES ET LÉGENDES DE **CORSE**, par Ch. Quinel et A. de Montgon, ill. de H. Faivre.
CONTES ET LÉGENDES DU **DAUPHINÉ**, par L. Bosquet, ill. de Beuville.
CONTES ET LÉGENDES DE **FLANDRE**, par A. de Lauwereyns de Rosendaele, ill. de Ph. Degrave.
CONTES ET LÉGENDES DE **FRANCHE-COMTÉ**, par J. Defrasne, ill. de Beuville.
CONTES ET LÉGENDES DE **GASCOGNE**, par F. Pezard, ill. de R. Péron.
CONTES ET LÉGENDES DU **LANGUEDOC**, par M. Barral et Camproux, ill. de Vayssières.
CONTES ET LÉGENDES DE L'**ORLÉANAIS**, par J.H. Bauchy, ill. de Beuville.
CONTES ET LÉGENDES DE **LORRAINE**, par L. Pitz, ill. de Ph. Degrave.
C. ET LÉG. DE **PARIS** ET DE **MONTMARTRE**, par Quinel et de Montgon, ill. de Beuville.
CONTES ET LÉGENDES DU **PAYS BASQUE**, par R. Thomasset, ill. de Sainte-Croix.
CONTES ET LÉGENDES DU **PAYS NIÇOIS**, par J. Portail, ill. de G. Valdes.
CONTES ET LÉGENDES DE **NORMANDIE**, par Ph. Lannion, ill. de Beuville.
CONTES ET LÉGENDES DE **PICARDIE**, par A. Chassaignon, ill. de Ph. Degrave.
CONTES ET LÉGENDES DE **PROVENCE**, par M. Pézard, ill. de Beuville.
CONTES ET LÉGENDES DE **SAVOIE**, par J. Portail, ill. de Saint-Justh.

(suite page 255)

COLLECTION DES CONTES ET LÉGENDES DE TOUS LES PAYS

CONTES ET LÉGENDES DE LA GUYANE FRANÇAISE

PAR

Arlette de BENNETOT

ILLUSTRATIONS DE LISE MARIN

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR - PARIS
18, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE (VI^e^)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

© *1968 Fernand Nathan - Paris*

281-335

PRÉFACE

Au moment où le monde entier tourne son attention vers la future base spatiale internationale de la Guyane, l'on doit beaucoup de reconnaissance à Arlette de BENNETOT pour avoir su faire revivre son folklore.

Dans un style élégant, vivant, elle a mis en relief l'humour de ces récits colorés, émaillés de reparties débordantes de verve et de malice.

Tous les lecteurs, que nous souhaitons particulièrement nombreux, seront certainement sensibles au charme qui se dégage de la lecture de ces histoires, qui éclaireront d'un jour nouveau ces lieux lointains, encore mal connus, et trop souvent méconnus.

Robert VIGNON
Sénateur de la Guyane française.

AVANT-PROPOS

LA LÉGENDE D'EL DORADO.

Le 1er août 1498, les tribus indiennes disséminées à l'embouchure de l'Orénoque furent témoins d'un prodigieux spectacle : sur la mer habituellement déserte, d'immenses navires avançaient avec une majestueuse lenteur, leurs voiles gonflées par les vents alizés. Revenus de leur surprise, quelques guerriers bandèrent leur arc mais la mystérieuse flotte avait déjà disparu à l'horizon. Ces imposants édifices n'étaient autres que les vaisseaux de Christophe Colomb voguant pour la troisième fois vers le Nouveau Monde.

L'année suivante, Alphonse d'Ojeda et Jean de la Cosa jettent l'ancre dans ces mêmes parages. Les Indiens s'inquiètent de nouveau. Les étrangers se contentent de reconnaître les côtes guyanaises, sans débarquer.

En 1534, les conquistadores de Pizarre se livrent au sac de la ville de Cuzco, capitale des Incas. Atabalipa, frère du dernier souverain inca, réussit à soustraire une partie du trésor royal à la rapacité des Espagnols et cherche refuge avec quelques fidèles guerriers dans les profondeurs de la forêt amazonienne.

A partir de cette époque s'organisent de coûteuses expéditions destinées à s'emparer de ces richesses. Si la plupart des aventuriers qui explorèrent la Guyane dans ce but ne rapportèrent de leurs voyages que déboires et désillusions, ils n'en affirmèrent pas moins avoir reçu des Indiens d'extraordinaires révélations. L'un d'eux, Juan Martinez, prétendit même avoir vécu plusieurs mois à Manoa, résidence d'El Dorado, ainsi nommé parce qu'il se faisait poudrer d'or chaque matin, au lever du soleil, avant de se présenter à l'adoration de ses sujets dans cette cuirasse étincelante.

Martinez avait été chargé de surveiller la cargaison de poudre du navire qui le transportait aux Amériques. Le navire ayant sauté par sa faute, il avait été abandonné sans vivres et sans armes dans un canot, au large des côtes guyanaises. Recueilli par des Indiens, ceux-ci décidèrent de le conduire à Manoa pour l'offrir en présent à leur roi. Le prisonnier fut mené à la nouvelle capitale inca, les yeux bandés. Arrivés à destination, les Indiens lui enlevèrent son bandeau

et ce qu'il vit dépassa tout ce qu'il avait imaginé. Non seulement le palais et les maisons étaient construits avec des briques d'or, mais la vaisselle du plus humble sujet était façonnée dans ce précieux métal !

Après un séjour de plusieurs semaines dans la fabuleuse cité, Martinez fut mis en demeure de choisir entre son établissement définitif au royaume inca ou son départ, sans esprit de retour. L'Espagnol ayant opté pour la seconde solution, il fut reconduit à la côte, les yeux de nouveau bandés. Ne pouvant fournir de preuves de cette aventure, il raconta que des voleurs l'avaient dépouillé des cadeaux que lui avaient offerts les Incas avant son départ de Manoa. Martinez mourut à Puerto Rico, laissant à la chancellerie de cette colonie espagnole le récit de cette histoire.

Une copie de ce document parvint — on ne sait comment — dans l'Ancien Monde et la légende d'El Dorado se répandit aussitôt dans toute l'Europe. Les imaginations s'enflammèrent. Philippe II finança l'une de ces expéditions, dont le naufrage coûta la vie à plus de deux mille personnes.

Vers la fin du XVI^e^ siècle, un Anglais de haute naissance et d'esprit romanesque, Sir Walter Raleigh, se rendit en Amérique méridionale pour essayer de découvrir la cité mythique. Après avoir remonté l'Orénoque sur plus de quarante kilomètres, il dut faire demi-tour, arrêté par des sauts

infranchissables. Trois autres expéditions ne furent pas davantage couronnées de succès. Cela n'empêche pas Raleigh d'entretenir les illusions de ses contemporains en affirmant dans ses mémoires : « Celui qui entreprendra la conquête des territoires situés entre l'Orénoque et l'Amazone, possédera plus d'or que l'Espagne et régnera sur plus de peuples que l'Empereur des Turcs ».

Quelques années plus tard un autre Anglais, Laurent Keymis, organisa une expédition dans le même but. Malgré l'échec de sa tentative, sa relation de voyage demeure intéressante car il nomme les rivières et les tribus rencontrées au cours de son périple. Il nous apprend aussi que des navires français venaient déjà en Guyane à cette époque pour « charger du bois d'ébénisterie » et conclut : « Aucune nation n'est plus en état que la France de pénétrer en Guyane à cause des nombreux marchands français installés dans l'île de Cayenne ».

LA FRANCE ÉQUINOXIALE
LA COMPAGNIE ROYALE DES INDES OCCIDENTALES.

Gagnés par le mirage de l'or, quelques gentilhommes normands décidèrent de tenter à leur tour une expédition en Guyane, sous la conduite de Daniel de la Ravardière. En 1643 se créé la « Compagnie du Cap Nord », sous les

auspices de Poncet de Brétigny. Malheureusement son chef se rendit si impopulaire parmi les nouveaux colons que ces derniers le massacrèrent.

En 1652 quelques personnages de haut rang arrêtèrent les statuts d'une nouvelle compagnie dite « France Equinoxiale », se proposant de construire à Cayenne une église, un hôpital, deux séminaires et d'accorder aux « seigneurs associés » qui désireraient s'établir dans ce lointain pays « marquisats, comtés, barronneries et chastelleries ».

Le premier convoi quitta Le Havre le 2 juillet 1652. La traversée fut longue, pénible, remplie d'intrigues, chacun voulant commander et nul n'acceptant de servir. Étienne de Royville, chef de l'expédition, fut poignardé et son corps jeté à la mer. Débutant par un crime, cette aventure devait se terminer dans le sang. Conjurations, épurations, représailles se succédèrent en Guyane jusqu'à ce qu'une révolte indigène contraignît les nouveaux colons à s'enfuir vers les « Iles ». C'est ainsi qu'on appelait jadis la Martinique et la Guadeloupe par opposition à la Guyane, dit « Terre ferme d'Amérique ».

Las des excès provoqués par les compagnies privées et sur le conseil de Colbert, Louis XIV décida la création de la « Compagnie Royale des Indes Occidentales ». Cayenne, restaurée, resplendit bientôt d'une prospérité nouvelle. Cet

heureux revirement ne tarda pas à exciter la convoitise des colonies voisines. En mai 1676 treize navires hollandais débarquent par surprise une petite armée qui s'empare de Cayenne. L'année ne s'était pas écoulée que l'Amiral d'Estrées opérait brillamment la reconquête de Cayenne.

A partir de cette date et jusqu'à la Révolution française, la Guyane vécut à peu près tranquille.

Colons et commerçants mènent une vie facile, voire fastueuse. La main-d'œuvre est abondante, les plantations superbes. Moutons, porcs et poules se multiplient parfaitement. Les pâturages sont d'une telle qualité que les vaches importées de France « sont devenues méconnaissables par leur graisse abondante ». Monsieur de la Boulaye, de retour d'une inspection aux colonies d'Amérique, peut vanter la Guyane en ces termes : « Son sucre est d'une blancheur parfaite, son tabac est meilleur que celui du Brésil, son coton plus fin que celui des Isles, son indigo plus bleu que celui de Saint-Domingue. La vanille croît partout en abondance et le cacao y pousse naturellement ».

LA RUÉE VERS L'OR - LE BAGNE.

L'or et le bagne devaient briser, pour des causes bien différentes, l'essor de cette terre privilégiée.
En 1855, lorsque l'Indien Paoline montra à des soldats

français quelques paillettes d'or trouvées dans une crique de l'Approuague, il ne se doutait pas qu'il allait déclencher une formidable ruée vers l'intérieur du pays. Attirés par l'appât de gains rapides, colons français et anglais, Antillais, esclaves libérés s'élancèrent à l'assaut des fleuves guyanais. L'économie locale ne put supporter cette brutale désertion de travailleurs. Et ceux-ci disparurent par milliers, jalonnant de leurs tombes les rapides des fleuves et les pistes sylvestres.

Puis vint le bagne. La pensée de Napoléon III ne manquait certes pas de générosité : la rédemption du crime par le travail. Malheureusement l'administration guyanaise, indifférente et inhumaine, ne put mener à bien la tâche assignée. Des milliers de condamnés furent employés à des travaux parfaitement inutiles. L'inflation de main-d'œuvre pénale gratuite fit s'effondrer le marché du travail, ruinant l'initiative privée, supprimant le salariat. La réputation de la Guyane fut du même coup dégradée, tant sur le plan international qu'en France métropolitaine. Il faudra attendre 1938 pour que le bagne soit enfin supprimé, délivrant la Guyane française de sa plus lourde hypothèque.

LE FOLKLORE GUYANAIS.

Contes et Légendes de Guyane reflètent assez bien l'histoire mouvementée de ce pays. On y trouve mêlées des

légendes indiennes, des histoires africaines, d'amusantes réminiscences de « Fables de La Fontaine », contées par les colons français à leurs petits-enfants. Le patois guyanais n'est-il pas, lui aussi, une aimable « fricassée » de français, d'anglais, de hollandais, de dialectes indiens et africains ?

Malgré la diversité de leurs origines, les récits guyanais se parent toujours des mêmes caractéristiques : imagination débordante, verve des dialogues, philosophie bon enfant.

Comme tous les contes du monde, ceux de Guyane parlent de rois, de reines, de jolies princesses et d'amoureux transis. Mais les « fées » n'existent pas. Ces frêles créatures ne seraient pas à leur place dans la jungle brutale. C'est Massala, le « maître des Bois » qui se charge de faire régner la justice au cœur des forêts tropicales. Le sens moral est très développé dans les récits guyanais. Les « Bons » sont toujours récompensés et les « Méchants », punis. Si le Diable réussit pour un temps à berner ses victimes, il finit toujours par être bafoué à la fin de l'histoire.

La grande vedette des contes guyanais est maître Elphège, la tortue, Notaire du Roi, personnage intelligent, rusé, qui sait se tirer d'affaire en toutes circonstances. C'est l'ennemi juré de Rosias, le jaguar (appelé souvent Tigre), bête cruelle, sotte et vaniteuse. Citons encore Kariacou, le petit chevreuil espiègle et désobéissant; Aïra, le renard; Maïpouri, le tapir;

Macaque, le singe; Madame Anancy, l'araignée; Madame Pok-Pok, la grenouille; Jean-Gaya et Agami, les gardiens de la maison et du poulailler; Cavia, l'agouti; Guélingué, l'écureuil; Pian, la sarigue.

Outre ces personnages familiers, les contes guyanais fourmillent de « petits rôles » tels que : lamantins, papillons, oiseaux-mouches, moustiques, lucioles, chacun possédant sa personnalité propre et faisant assaut de reparties aussi drôles qu'inattendues.

On a souvent appelé la Guyane : « La Cendrillon des Caraïbes », à cause de ses infortunes au cours des siècles passés. Souhaitons à cette terre lointaine, intensément française de cœur et d'esprit, un dénouement de son histoire aussi heureux que celui de l'héroïne des Contes de Perrault. Un dénouement sous forme d'un spectaculaire essor à la fois politique, économique et social.

Arlette de BENNETOT.

ADAM ET ÈVE

LA DISPARITION DE MONSIEUR SANTOS
(légende créole)

LA FONTAINE MAGIQUE
(légende créole)

A LA FIN DE L'OUVRAGE PAGE 245
UN PETIT LEXIQUE GUYANAIS
EXPLIQUE LES MOTS
ACCOMPAGNÉS D'UN *

ADAM ET ÈVE

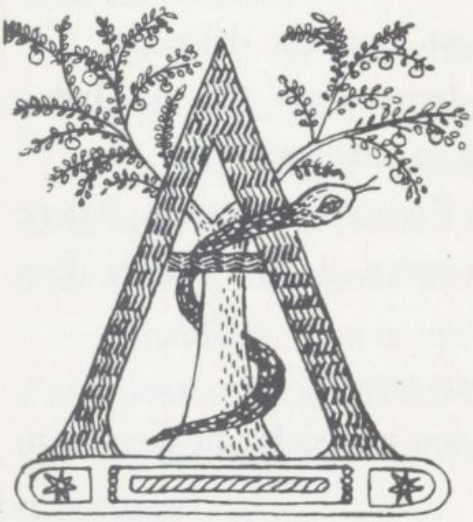

PATOU, le noir Boni, ne manque jamais de tuer un serpent quand il en rencontre un. Le serpent, c'est une méchante bête qui est cause de tous ses malheurs.

Pourquoi ? Rappelez-vous l'histoire de la pomme...

Après avoir créé le Ciel et la Terre, Massa Gadou* fit un homme. Il lui donna ensuite une compagne qu'il nomma Eve. Il installa le couple dans un pays où tout poussait en abondance sans qu'il soit besoin ni de planter, ni de semer. Gibier et poisson ne manquaient pas. Toutefois, Massa Gadou fit à Adam et Eve une recommandation :

— Vous pouvez manger tout ce que vous voyez là, sauf les fruits qui s'appellent « pommes ». Même s'ils tombent de l'arbre, ne les ramassez pas pour les manger. Si vous désobéissez, il vous arrivera un grand malheur.

— Soyez tranquille, répondit Adam. Nous ne vous désobéirons pas.

Un jour qu'il était allé puiser de l'eau à la rivière, Adam vit venir à lui Serpent. L'animal lui tendit une belle pomme en disant :

— Goûte ce fruit, Adam, il est vraiment délicieux.

— Non, répondit l'homme fermement. Massa Gadou m'a défendu d'en manger, je n'en mangerai pas.

Serpent s'en alla, fort vexé. Pressentant que la femme aurait moins de fermeté de caractère, il alla trouver Eve et lui murmura :

— Goûte ce fruit, Eve, il est exquis.

— Non, Serpent. Massa Gadou m'a défendu d'en manger. Je n'en mangerai pas.

Le serpent insista. Il s'approcha de la jeune femme, posa une patte sur son bras et lui présenta à nouveau le fruit appétissant. (Il faut dire qu'à cette lointaine époque, Serpent avait des pattes.) Serpent se fit doucereux et dit :

— N'as-tu pas deviné la ruse de Massa Gadou ? Il n'y a qu'un seul « Arbre à pommes » dans ce verger. Gadou veut tout simplement se le réserver pour lui tout seul.

— Il a dit qu'il nous arriverait malheur si nous mangions des pommes, répondit Eve.

Serpent se fit de plus en plus charmeur :

– Goûte seulement une bouchée, rien qu'une bouchée. Gadou n'en saura jamais rien.

Eve se laissa convaincre et croqua dans le fruit qu'elle trouva exquis. Voyant arriver Adam, Serpent alla se cacher dans un buisson.

– Ce fruit est vraiment délicieux, Adam, goûte.

L'homme sursauta et gronda son épouse :

– Tu t'es laissée tenter par Serpent, faible femme ! As-tu oublié ce que Massa Gadou nous a dit ! Malheur à nous si nous mangeons de ces fruits.

– Comment veux-tu qu'il s'aperçoive de la disparition d'une pomme quand l'arbre en est abondamment garni ? Goûte, Adam, je t'assure que tu n'as jamais mangé rien de si parfumé.

Adam se laissa fléchir, et craignant d'être surpris par Gadou, il avala si goulûment la pomme, qu'un morceau lui resta en travers de la gorge.

A peine avait-il mangé le fruit, que de terribles éclairs se mirent à zébrer le Ciel. Gadou apparut devant eux, très en colère :

– Vous m'avez désobéi ? Vous serez punis tous deux. Désormais, Adam, tu devras planter, récolter, chasser et pêcher pour pourvoir à ta nourriture. Toi, Eve, tu souffriras pour avoir des enfants et pour les élever.

Massa Gadou appela ensuite Serpent, lui coupa les quatre pattes et dit :

— Désormais, tu marcheras sur ton ventre. Cela t'apprendra à te mêler de ce qui ne te regarde pas !

C'est depuis cette époque que les serpents rampent. Et c'est pourquoi Apatou tue tous les serpents qu'il rencontre. Car c'est bien la faute de Serpent si les pauvres Noirs doivent travailler pour ne pas mourir de faim.

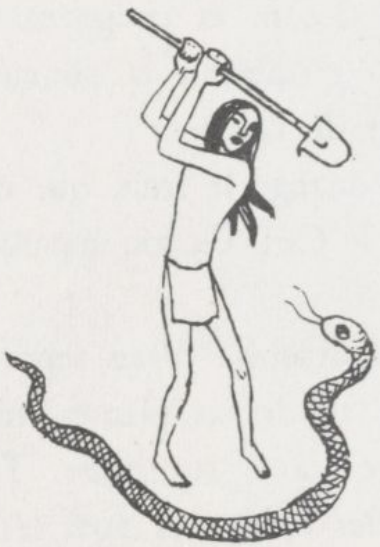

LA DISPARITION DE MONSIEUR SANTOS
(légende créole)

U SUD de Cayenne, coule le fleuve Oyak dont l'un des affluents, la Comté, tire son nom d'un épisode colonial de la fin du XVII[e] siècle. En 1696, une escadre commandée par Monsieur de Gennes mouilla à Cayenne qui possédait déjà un port important. L'officier de marine fut tellement séduit par le charme de la Guyane, que dès son retour en France, il alla voir le roi et sollicita une concession dans ce lointain territoire alors dénommé « France Équinoxiale ». Par lettres patentes du 19 juin 1697, Louis XIV lui accorda un terrain de « cent pas de profondeur », le long de l'Oyak « pour en jouir à perpétuité ».

Monsieur de Gennes et ses descendants mirent en valeur cette concession y installant même « deux moulins à scier le bois ». Pour récompenser ces efforts, le roi érigea la concession en « Comté », nom que les indigènes donnèrent par la suite à la rivière qui délimitait l'autre côté de la propriété.

La famille de Gennes avait transformé la forêt hostile en une région admirablement fertile. Leur domaine comprenait des cultures tropicales, des bananeraies, des champs de manioc à perte de vue, des coupes de bois précieux.

Au siècle suivant, vint s'établir dans les parages un personnage mystérieux qui se prétendait sujet portugais et exilé politique. Pour couper court aux commérages, il avait eu soin de raconter qu'à la suite d'un duel, il avait dû fuir son pays pour échapper à la justice du roi du Portugal, mais les mauvaises langues affirmaient qu'il n'était qu'un dangereux repris de justice échappé d'une prison brésilienne.

A force de travail et de persévérance, « Monsieur Santos » avait réussi à se constituer un assez joli domaine. Il était sévère mais juste, aussi n'eut-il pas de peine à se procurer de la main-d'œuvre et sa propriété devint par la suite aussi florissante que celle des de Gennes, ses voisins.

Sa richesse fit oublier ses mystérieuses origines. C'est alors qu'il songea à se marier. Le Comte de Gennes lui rit au nez quand il demanda l'une de ses filles en mariage. Il en fut

très vexé et commença à fréquenter la bourgeoisie de Cayenne, n'ayant plus aucune chance de trouver une épouse parmi les aristocratiques familles françaises établies en Guyane. Mais il n'eut pas davantage de chance dans cette classe de la société. Il faut dire que Monsieur Santos, malgré son argent, sa mise recherchée et son gros diamant au petit doigt, n'était pas très séduisant. Il avait certainement dépassé alors la cinquantaine, sa perruque cachait une calvitie quasi totale et sa chaîne de montre en or ne faisait qu'accentuer une bedaine disgracieuse.

Le riche colon portugais allait se décider à épouser l'une de ses servantes, quand il tomba éperdument amoureux de la nièce du premier président de la cour de Cayenne. Quand on est vieux, laid et disgracié par la nature, a-t-on idée de s'amouracher d'une beauté de 18 ans, nièce d'un président de la Cour et petite-fille d'un amiral de France ?

Le père de Sylvanie, le Comte d'Ingleville, gentilhomme normand, possédait de vastes terres à la Martinique. Elle était venue à Cayenne pour quelques semaines avant d'embarquer pour la France où ses parents désiraient la présenter à la Cour, dans l'espoir de lui trouver un mari digne d'elle.

Monsieur Santos multiplia ses visites au président d'Ingleville afin de voir plus souvent sa bien-aimée. Il essaya de lui faire un brin de cour, mais en vain, on le devine. Voyant la

date du départ approcher, Monsieur Santos prit l'incroyable résolution de demander la main de la jeune fille au magistrat. Celui-ci cacha mal son étonnement d'une telle démarche, mais promit néanmoins de consulter sa nièce avant toute chose. Celle-ci éclata de rire en entendant la proposition du colon portugais et répondit par la négative.

Désespéré, Monsieur Santos ne vit d'autre moyen pour conquérir la belle que d'user de magie. Il alla consulter un paiye* et le supplia de lui donner un « philtre d'amour ». Le sorcier indien demanda à consulter le Grand Iroucan avant de donner le philtre et dit au colon de revenir le lendemain matin.

Lorsque Monsieur Santos vint au rendez-vous, il lui dit :

— Ton passé est trop noir, je ne puis te donner le philtre que tu réclames. Ce ne serait pas juste de te faire aimer d'une jeune fille aussi belle, aussi pure que cette jeune aristocrate dont tu es tombé amoureux. Elle mérite un autre mari que toi.

Le colon portugais s'en alla, furieux. Loin d'être rebuté par ces obstacles, sa passion ne fit que croître pour Sylvanie et il n'hésita pas à aller voir une vieille femme qui avait la réputation d'être un peu sorcière.

Celle-ci lui conseilla de lier un pacte avec Satan :

— Lui seul peut te faire aimer de cette jeune fille, affirma-t-elle.

– Comment rencontrer le Diable ? interrogea le colon.

– Prends ce chemin que tu vois, sur la gauche. Marche ensuite jusqu'à ce que tu rencontres une rivière. Au bord de cette rivière tu verras un grand fromager. Assieds-toi dessous, frappe trois fois dans tes mains en disant très fort : *diangolo* et Satan apparaîtra devant toi.

Santos suivit les instructions de la sorcière et le Diable apparut en effet dès qu'il eut prononcé le mot magique.

– Que veux-tu de moi ? demanda aussitôt le démon.

– Je désire être aimé de Mademoiselle d'Ingleville...

Satan se tordit de rire en entendant ces paroles.

– Suis-je... si repoussant ? bégaya le colon.

– Tel est mon pouvoir, que je puis rendre amoureux de toi n'importe quelle beauté humaine. Cependant...

– Cependant ?

– Plus un homme est laid, plus je demande cher.

Le colon poussa un soupir de soulagement et répliqua :

– Je suis riche, Satan, ton prix sera le mien !

– C'est bon. Signe ce parchemin et tu épouseras Sylvanie.

Le Diable sortit un parchemin de sa poche, trempa une plume dans une fiole de sang de coq qu'il portait attachée à son cou, et pria le colon de signer le pacte. Santos n'hésita pas à signer, ne doutant pas un instant que le salaire du Diable consisterait en quelques barils de pièces d'or.

La Guyane française, petit territoire d'Amérique du Sud, situé au nord du Brésil, possède un folklore pittoresque et varié, qui reflète bien son histoire mouvementée. On y trouve mêlées des légendes indiennes, des histoires africaines, d'amusantes réminiscences des " Fables " de La Fontaine, contées par les colons français à leurs enfants. Malgré cette diversité, les récits guyanais ont tous les mêmes caractéristiques : imagination débordante, dialogues pleins de verve, philosophie bon enfant. Ils ont pour héros, outre les rois, reines, princesses, habituels, Massala, " le maître des Bois ", qui fait régner la justice au cœur de la jungle, " Maman-di-l'Eau ", la gracieuse sirène, et toutes sortes d'animaux extraordinaires, tapir, lamentin, coati, anaconda, crapaud-buffle... et surtout maître Elphège, la tortue, " notaire du Roi ", habile et rusée, ennemie jurée de Rosias, le jaguar. Embarquez-vous donc pour la lointaine Guyane, vous ne regretterez pas une telle expédition.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 05074961 4

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

CNL Centre national du livre